

CONSEILS DE PERFECTIONNEMENT 2020-21 ET 2021-22 (MASTER DE PHILOSOPHIE)

DEUX *Conseils de perfectionnement* se sont réunis, en visioconférence dans les deux cas, le jeudi 11 février 2021 et le mardi 1^{er} février 2022, pour le master (M1+M2) de philosophie « Imaginaire et rationalité ».

*

Étaient présents :

1. *au Conseil de perfectionnement de février 2021 :*

- E.C. TITULAIRES & A.T.E.R. : Pierre Ancet (resp. licence), Guillaume Coqui (resp. préparation aux concours, dir. Dp^t), Jean-Philippe Pierron (resp. master),
- ENSEIGNANT VACATAIRE : Simon Calenge,
- SCOLARITÉ : Raphaël Gros,
- REPRÉSENTANT·E·S DES ÉTUDIANT·E·S : Floriane Collin (M1), Olivier Mathis (M1), Garance Chaudesaygues (M2).

2. *au Conseil de perfectionnement de février 2022 :*

- E.C. TITULAIRES & A.T.E.R. : Pierre Ancet, Guillaume Coqui, Emeline Durand, Jean-Philippe Pierron,
- SCOLARITÉ : Manitra Rakotoarison,
- REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANT·E·S : François Bernard (M1), Maxence Nicolas-Hoeffliger (M1), Olivier Mathis (M2).

*

LE COMPTE-RENDU qui suit synthétise les remarques faites lors des deux *Conseils*. Dans la mesure où sa compilation est postérieure d'environ un an à la tenue du premier, il n'a été tenu compte, pour le Conseil 2020-21, que des traces écrites transmises à l'époque – et pas de la mémoire « vive ». Les sources des CR qui suivent sont les notes de P. Ancet ainsi que quelques courriers d'étudiants.

G. COQUI

I Conseil de perfectionnement 2020-21

Une partie des remarques préparées par les étudiants (de M1 notamment) touche en réalité, de façon rétrospective, la licence de philosophie ; ces remarques ont été intégrées au [Compte-rendu des Conseils de perfectionnement de Licence de janvier 2021](#).

Les étudiants font valoir le caractère chronophage des « mini-mémoires » par lesquels s'évaluent le plus souvent les cours de M1 et de M2. Ils évoquent deux pistes : d'une part les articuler au mémoire principal, d'autre part évaluer au moins certains cours autrement.

D'une part il est bon que les M1–M2, surtout ceux qui se destinent à des concours, ne s'« enferment » pas trop dans le sujet de leur mémoire principal. Il peut arriver que l'articulation du sujet de mémoire au sujet du cours soit trop artificielle.

D'autre part il est bon (pour les mêmes raisons de diversité des débouchés) de varier les exercices. On sera donc attentif à proposer des modes d'évaluation plus divers : mini-mémoires, mais également écrits sur table, oraux...

Un choix peut être laissé à l'étudiant·e entre plusieurs formes d'évaluation, mais il ne doit pas avoir pour effet de l'exempter d'un type d'exercice mal maîtrisé mais auquel il convient de se former.

Une partie des demandes portent sur les normes typographiques et sur les normes de longueur pour les mini-mémoires et pour le mémoire principal.

Il apparaît que la demande résulte d'un problème d'information, puisque ces questions trouvent réponse depuis juillet 2020 sur les pages web du département et que les étudiants y ont — normalement — été renvoyés dès la rentrée.

Spécifiquement, le département a conçu et publié, avant même que ne se tienne ce Conseil, quatre documents :

- Des *normes dactylographiques* (mises en ligne en juillet 2020),
- Une *note sur la présentation d'un mémoire* (mise en ligne en juillet 2020, mise à jour en février 2021),
- Quelques *conseils sur la correction linguistique* (mis en ligne en novembre 2020),
- Une *note sur le plagiat* (mise en ligne en novembre 2020),

*En outre, dans la foulée des Conseils de licence de janvier 2021, deux guides méthodologiques ont été mis au point et publiés (pour la *dissertation* et pour l'*explication de texte*).*

*La page nommée « *Documents à destination des étudiants de philosophie* », sur laquelle sont aussi publiés les compte-rendus des Conseils de perfectionnement, a vocation à centraliser ce type de document. On invite chacun à s'y reporter.*

Les étudiants font savoir qu'ils apprécient un retour non seulement écrit, mais oral (sous la forme d'une brève discussion) sur leurs travaux écrits. On évoque la possibilité d'avoir recours à des fiches d'évaluation (comme P. Ancet en licence).

La question des *dates de remise* pour les mini-mémoires et pour le mémoire principal gagnerait également à être mieux précisée dès le début de chaque semestre.

Les étudiants se félicitent de la formation à la recherche documentaire assurée par les services de la B. U. — *À reconduire, donc.*

Concernant l'orientation professionnelle, le Conseil évoque la piste d'une mise en contact des M1–M2 avec d'anciens étudiants.

C'est un chantier assez important, qui est déjà en cours — et qui n'aboutira pas très rapidement.

Les étudiants souhaiteraient enfin être formés à l'utilisation de logiciels tantôt de traitement de texte tantôt de gestion de bibliographie (L^AT_EX, Zotero...).

Sur ce dernier point, certes c'est très souhaitable ; mais les ressources (le temps et, comme on dit par euphémisme, les « moyens ») manquent pour cela.

2 Conseil de perfectionnement 2021-22

La diversification des exercices (cf. Conseil précédent) est saluée par les étudiants qui y voient une évolution positive. L'équilibre des types de travaux est jugé bon tant par les M1 que par les M2.

Les étudiants expriment le souhait de réserver du temps pour parler entre eux de leurs travaux (tant concernant le mémoire principal que les mini-mémoires).

Pour des réunions informelles il doit être possible de réserver un créneau régulier à la médiathèque du Cortex (suggestion de Jean-Philippe Pierron).

Créer un séminaire de masterants serait une bonne chose, sur le modèle du séminaire de méthodologie (qui ne fait que quatre séances de deux heures, la limite étant le nombre d'heures dont le département dispose)¹. L'inconvénient est qu'il ne serait pas possible de garantir la supervision d'un E.C. à tous les coups.

Globalement les étudiants souhaiteraient pouvoir suivre *davantage d'enseignements*.

Quelques pistes (à coût constant...) :

- 1. mettre en ligne, sur le site du département, le programme des cours du master HuMed (resp. Jean-Philippe Pierron) se déroulant à Dijon ;*
- 2. encourager les étudiants à suivre d'autres cours en qualité d'auditeur libre, y compris voire surtout en dehors de l'offre « purement philosophique » ;*
- 3. fréquenter plus encore que ce n'est le cas actuellement les colloques et conférences — on rappelle que l'UE « séminaires » est évaluée sous forme de compte-rendus de ces colloques et conférences.*

On remarque cependant que toute l'information n'est pas toujours mise à profit par les étudiants : on n'observe pas de déplacements en masse aux journées d'études, colloques, conférences, d'une part ; d'autre part, alors même que le principe des « cours au choix » (qui constitue l'UEI du second semestre tant en M1 qu'en M2) implique pour les étudiants d'élire un cours dans l'offre disponible et que cette offre est (quasi) intégralement décrite pour l'année courante dès le début de l'été (sur la page des [formations dispensées dans le département](#)), il n'est pas rare qu'un masterant ne découvre que quelques semaines après le début d'un semestre l'existence d'un cours qui pourtant l'intéresse.

Concernant cette UE « séminaires » (et donc ces compte-rendus), les étudiants souhaitent avoir dès le début une idée plus précise de ce qui est attendu.

★

Concernant la date de remise des mémoires principaux, on remarque (une nouvelle fois) que son caractère tardif est de nature à porter préjudice à plusieurs (par exemple aux boursiers).

C'est un souhait de longue date de l'équipe enseignante de rompre avec les habitudes du passé et de faire en sorte que les mémoires soient soutenus avant l'été.

Les étudiants aussi bien que de M1 que de M2 approuvent l'idée d'une plus grande fermeté quant aux « derniers délais » de remise de ces travaux.

1. À ce sujet, une augmentation du volume de ce séminaire de méthodologie est possible voire probable — il passerait de huit à douze heures dès l'an prochain (G.C.).